

29 novembre 2013

Communiqué de presse

Le Centre d'études de l'emploi vient de publier le **Document de travail** n° 167, « *Work Practices as Implicit Incentives to Cooperate* (Pratiques de travail et coopération entre collègues) ».

La coopération entre collègues est largement reconnue comme contribuant à augmenter la productivité individuelle et les performances de l'entreprise, notamment en cas de travail en équipe.

Le document fournit une analyse empirique de la relation entre pratiques de travail et coopération entre collègues. Il identifie, à partir de l'enquête *Changements organisationnels et informatisation-COI*, cinq pratiques qui, selon la littérature économique, favorisent l'entraide : les interactions répétées entre collègues, les interdépendances dans la production, l'autonomie décisionnelle, le contrôle réciproque du travail et l'accomplissement de tâches variées, et repère une importante corrélation entre autonomie décisionnelle et entraide, et entre contrôle réciproque du travail et entraide.

Il montre qu'il existe une synergie des pratiques de travail, une synergie dont l'organisation dans les entreprises doit tenir compte lorsqu'elle promeut la coopération entre collègues.

Document de travail, n° 167, novembre 2013, **Marisa Ratto**.